



Assemblée citoyenne de Neuchâtel Est

du 7 novembre 2023, à 19h30,

au Temple du Bas, Rue du Temple-Neuf 5 à Neuchâtel

Ordre du jour

1. Bienvenue
2. Présentation des membres du bureau
3. Nomination des scrutatrices et scrutateurs
4. Définition d'un mandat citoyen, d'un projet citoyen et d'une résolution
5. Présentation et mise au vote des mandats citoyens
 - a. Une rue des Fahys vivable pour tout*te*s
 - b. Sécurisation du passage piétons Rue des Fahys / Ch. Des Liserons
 - c. Fluidification de la circulation à vélo en sortie du Pont du Mail nord
 - d. Création d'une place de quartier à la rue de l'Orée
 - e. Réalisation d'une buvette à la plaine du Mail
 - f. Crèches publiques : Transparence dans l'attribution des places et optimisation de la gestion des absences
 - g. Création d'outils pour ateliers de sensibilisation / prévention aux discriminations
6. Présentation et mise au vote du projet citoyen
 - a. Boîtes à livres
7. Présentation et mise au vote des résolutions
 - a. Pistes cyclables en ville de Neuchâtel
 - b. Affectation du bâtiment de la Rue de Monruz 2
8. Dépôts spontanés de propositions (mandat citoyen, projet citoyen ou résolution)
9. Divers
10. Annonce des dates, lieux et délais de dépôt pour l'année 2024

Tous les documents relatifs aux séances des Assemblées citoyennes sont disponibles et consultables auprès du guichet d'accueil de Neuchâtel.